

**«FIDELITY OBLIGATIONS SICAV»
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2009**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 29 février 2008 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «FIDELITY OBLIGATIONS SICAV» pour la période allant du premier janvier au 31 mars 2009, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 170.320.642, un actif net de D : 169.938.993 et un bénéfice de la période de D : 1.707.987.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «FIDELITY OBLIGATIONS SICAV», comprenant le bilan au 31 mars 2009, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2009, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 27 Avril 2009

Le Commissaire aux Comptes : Mustapha MEDHIOUB

**BILAN ARRETE AU 31 MARS 2009
(Montants exprimés en dinars)**

ACTIF	Note	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
Portefeuille-titres	4	119 411 851	96 520 020	120 529 318
Obligations et valeurs assimilées		110 733 329	92 645 917	112 950 590
Titres OPCVM		8 678 522	3 874 103	7 578 728
Placements monétaires et disponibilités		50 882 912	63 110 152	40 339 871
Placements monétaires	5	46 431 996	59 341 391	39 131 770
Disponibilités		4 450 916	3 768 761	1 208 101
Créances d'exploitation	10	25 879	625 543	589 330
Autres actifs		-	-	-
Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		170 320 642	160 255 715	161 458 519
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	366 929	258 245	376 922
Autres créditeurs divers	9	14 720	9 962	16 678
TOTAL PASSIF		381 649	268 207	393 600
ACTIF NET				
Capital	13	162 056 506	152 058 370	155 010 985
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		6 323 118	6 370 110	483
Sommes distribuables de l'exercice en cours		1 559 369	1 559 028	6 053 451
ACTIF NET		169 938 993	159 987 508	161 064 919
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		170 320 642	160 255 715	161 458 519

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/01 au 31/03/2009	Période du 01/01 au 31/03/2008	Année 2008
Revenus du portefeuille-titres	6	1 458 584	1 224 813	5 424 261
Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 458 584	1 224 813	5 342 228
Revenus des titres OPCVM		-	-	82 033
Revenus des placements monétaires	7	440 495	515 396	2 167 523
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 899 079	1 740 209	7 591 784
Charges de gestion des placements	11	(367 306)	(261 193)	(1 288 161)
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 531 773	1 479 016	6 303 623
Autres produits		64 193	11 397	15 122
Autres charges	12	(41 621)	(36 892)	(163 314)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 554 345	1 453 521	6 155 431
Régularisation du résultat d'exploitation		5 024	105 507	(101 980)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 559 369	1 559 028	6 053 451
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(5 024)	(105 507)	101 980
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		91 307	20 299	121 391
Plus (ou moins) values réalisées sur titres		62 335	77 528	439 197
RESULTAT DE LA PERIODE		1 707 987	1 551 348	6 716 019

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars)

	Période du 1/01 au 31/03/2009	Période du 1/01 au 31/03/2008	Année 2008
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 707 987	1 551 348	6 716 019
Résultat d'exploitation	1 554 345	1 453 521	6 155 431
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	91 307	20 299	121 391
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	62 335	77 528	439 197
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	-	(6 432 700)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	7 166 087	15 613 622	17 959 062
Capital initial			
Souscriptions			
- Capital	73 337 656	64 107 882	383 857 175
- Régularisation des sommes non distribuables	29 148	29 151	472 073
- Régularisation des sommes distribuables	3 210 527	3 068 899	10 629 329
Rachats			
- Capital	(66 445 188)	(49 231 471)	(366 474 318)
- Régularisation des sommes non distribuables	(29 737)	(21 092)	(480 606)
- Régularisation des sommes distribuables	(2 936 319)	(2 339 747)	(10 044 591)
VARIATION DE L'ACTIF NET	8 874 074	17 164 970	18 242 381
ACTIF NET			
En début de période	161 064 919	142 822 538	142 822 538
En fin de période	169 938 993	159 987 508	161 064 919
NOMBRE D' ACTIONS			
En début de période	1 519 171	1 348 203	1 348 203
En fin de période	1 586 720	1 494 519	1 519 171
VALEUR LIQUIDATIVE	107,101	107,049	106,022
TAUX DE RENDEMENT	1,02%	1,05%	4,10%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**AU 31 MARS 2009****NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 12 Mars 2002 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 25 Décembre 2001.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY OBLIGATIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2009, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2009 à D : 119.411.851 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2009	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées		106 861 358	110 733 329	65,16%
Obligation de sociétés		51 460 623	53 075 444	31,23%
Emprunt ATL 2004/1	10 000	200 000	207 248	0,12%
Emprunt ATL 2004/2	17 500	350 000	350 056	0,21%
Emprunt ATL 2006/1	39 500	3 950 000	4 113 182	2,42%
Emprunt ATL 2008/1	10 000	1 000 000	1 043 592	0,61%
Emprunt ATL 2008 Subordonné	15 000	1 500 000	1 551 096	0,91%
Emprunt CIL 2002/2	2 000	40 000	41 296	0,02%
Emprunt CIL 2002/3	2 500	50 000	50 008	0,03%
Emprunt CIL 2004/1	10 000	600 000	616 848	0,36%
Emprunt CIL 2004/2	10 000	200 000	200 032	0,12%
Emprunt CIL 2005/1	10 000	800 000	820 744	0,48%
Emprunt CIL 2007/1	5 000	400 000	404 560	0,24%

Emprunt CIL 2007/2	5 000	400 000	402 164	0,24%
Emprunt GL 2002/1	3 500	70 000	73 049	0,04%
Emprunt GL 2004/1	5 000	100 000	101 256	0,06%
Emprunt Tunisie Leasing 2004-1	10 000	200 000	210 896	0,12%
Emprunt TL 2008/2	10 000	1 000 000	1 017 808	0,60%
Emprunt TL 2008/03	7 000	700 000	706 384	0,42%
Emprunt TL 2004/2	15 000	300 000	300 048	0,18%
Emprunt Tunisie Leasing 2005-1	5 000	200 000	204 756	0,12%
Emprunt Tunisie Leasing 2006-1	10 000	600 000	611 712	0,36%
Emprunt TL 2007	10 000	800 000	829 952	0,49%
Emprunt TL 2008/1	8 000	800 000	831 341	0,49%
Emprunt AMEN BANK 2001	30 000	1 200 000	1 258 824	0,74%
Emprunt AMEN BANK 2007	40 000	3 200 000	3 227 168	1,90%
Emprunt AMEN BANK 2008/01 A	20 000	2 000 000	2 089 760	1,23%
Emprunt AMEN BANK 2008/01 B	20 000	2 000 000	2 096 656	1,23%
Emprunt AMEN BANK 2008/01 Bis	15 000	1 500 000	1 567 320	0,92%
Emprunt UTL 2004	3 000	180 000	180 029	0,11%
Emprunt UTL 2004 BIS	1 000	60 000	60 010	0,04%
Emprunt Attijarri de Tunisie 2008 (A)	35 000	3 500 000	3 547 825	2,09%
Emprunt Attijarri de Tunisie 2008 (A) Bis	10 000	1 000 000	1 013 664	0,60%
Emprunt Attijarri de Tunisie 2008 (B)	15 000	1 500 000	1 520 940	0,89%
Emprunt UNIFACTORING 2005/1	10 000	400 000	412 080	0,24%
Emprunt UNIFACTORING 2006	10 000	600 000	610 431	0,36%
Emprunt UNIFACTORING 2006 BIS	4 000	240 000	244 173	0,14%
Emprunt Djerba AGHIR 2000 A	850	10 625	10 626	0,01%
Emprunt PANOBOIS 2002 A	2 000	40 000	42 005	0,02%
Emprunt SEPCM 2002	3 500	49 998	50 006	0,03%
Emprunt TOUTA 2002 B	1 500	30 000	30 932	0,02%
Emprunt BTEI 2004	21 000	1 260 000	1 309 493	0,77%
Emprunt EL Mouradi Palace 2005	1 000	100 000	104 018	0,06%
Emprunt EL Wifack Leasing 2006/1	500	30 000	31 175	0,02%
Emprunt BTKD 2006	10 000	600 000	608 544	0,36%
Emprunt ATB 2007/1	50 000	4 800 000	5 035 560	2,96%
Emprunt HL 2008/1	10 000	1 000 000	1 049 000	0,62%
Emprunt STB 2008/1	50 000	5 000 000	5 253 280	3,09%
Emprunt STB 2008/2	40 000	4 000 000	4 023 936	2,37%
Emprunt BH 2008/1	20 000	2 000 000	2 096 048	1,23%
Emprunt SIHM	4 000	400 000	411 277	0,24%
Emprunt AIL 2009/1	5 000	500 000	502 636	0,30%
Bons du trésor assimilables		44 474 285	45 453 566	26,75%
BTA 02/2015	11 700	12 036 055	12 022 514	7,07%
BTA 03/2012	9 000	9 051 500	9 048 635	5,32%
BTA 10/2013	5 000	4 965 900	5 091 660	3,00%
BTA 05/2022	10 522	10 505 480	11 029 881	6,49%
BTA 07/2017	7 800	7 915 350	8 260 876	4,86%
Bons du trésor zéro coupon		10 926 450	12 204 319	7,18%
BTZC 10/2016	19 200	10 282 950	11 550 886	6,80%
BTZC 10/2018	1 200	643 500	653 433	0,38%
Titres OPCVM		8 149 289	8 678 522	5,11%
TUNISIE SICAV	14 549	1 494 514	1 846 268	1,09%
SICAV ENTREPRISE	10 285	1 051 957	1 082 167	0,64%
GO SICAV	3 800	394 573	397 088	0,23%
FCP CAPITAL ET GARANTIE	600	600 000	642 480	0,38%
MILLENIUM SICAV	5 835	626 931	626 941	0,37%
FCP AL AMANAH	4 000	401 908	417 744	0,25%
SANADET SICAV	28 856	3 079 410	3 157 626	1,86%
MAXULA SICAV	4 865	499 996	508 208	0,30%
TOTAL		115 010 647	119 411 851	70,27%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2009 à D : 46.431.996, se détaillant comme suit :

		Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2009	% actif net
--	--	--------	-----------------------	-------------------------	----------------

Placements monétaires						
Billets de trésorerie avisés				6 921 394	7 196 067	4,23%
BT AVIS du 22/03/05 à 6,9%	pour 1820 jours	BTL	76 977	95 585	0,06%	
BT Penelope du 22/03/05 à 6,8%	pour 1480 jours	BTL	283 271	349 594	0,21%	
BT Penelope du 22/03/05 à 6,9%	pour 1820 jours	BTL	153 953	191 170	0,11%	
BT Nahrawess du 03/05/05 à 7,2%	pour 1800 jours	BTL	494 560	617 962	0,36%	
BT HL du 17/01/2009 à 6,3%	pour 180 jours	BTL	1 462 221	1 477 753	0,87%	
BT HL du 02/03/2009 à 5,5%	pour 90 jours	BTL	1 483 471	1 488 981	0,88%	
BT HL du 10/03/2009 à 5,5%	pour 90 jours	BTL	1 977 961	1 983 348	1,17%	
BT HL du 10/03/2009 à 5,5%	pour 90 jours	BTL	988 980	991 674	0,58%	
Billets de trésorerie émis par les sociétés cotées ou bénéficiant d'une notation:				10 621 523	10 691 336	6,29%
BT HL du 09/12/2008 à 6,3%	pour 180 jours		975 570	990 906	0,58%	
BT HL du 04/02/2009 à 6,25%	pour 180 jours		1 463 636	1 474 949	0,87%	
BT HL du 23/02/2009 à 6,25%	pour 60 jours		5 950 515	5 981 032	3,52%	
BT STEQ du 21/12/2008 à 6,6%	pour 350 jours		666 233	675 977	0,40%	
BT HL du 25/02/2009 à 6,25%	pour 180 jours		487 879	490 236	0,29%	
SOMOCER du 10/03/2009 à 6,5%	pour 90 jours		98 721	99 034	0,06%	
CIL du 30/03/2009 à 6,5%	pour 180 jours		978 969	979 202	0,58%	
Comptes à terme AMEN BANK				16 500 000	16 864 275	9,92%
Placement au 26/12/2010 (au taux de 5,5%)			1 500 000	1 517 359	0,89%	
Placement au 16/08/2010 (au taux de 5,5%)			6 000 000	6 164 909	3,63%	
Placement au 01/09/2010 (au taux de 5,5%)			7 000 000	7 178 893	4,22%	
Placement au 17/09/2009 (au taux de 4,67%)			2 000 000	2 003 114	1,18%	
Certificats de dépôt				11 496 564	11 680 318	6,87%
Certificat de dépôt BTL au 10/08/2012 (au taux de 4,33%)			5 000 000	5 111 038	3,01%	
Certificat de dépôt BTL au 02/06/2009 (au taux de 4,33%)			2 500 000	2 569 280	1,51%	
Certificat de dépôt A.BANK au 01/04/2009 (au taux de 3,87%)			3 996 564	4 000 000	2,35%	
TOTAL			45 539 481	46 431 996	27,32%	

Note 6 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier janvier au 31 mars 2009 à D : 1.458.584 contre D : 1.224.813 pour la même période de l'exercice précédent, se détaillant ainsi :

	Trimestre 1 2009	Trimestre 1 2008
<i>Revenus des obligations</i>	685 118	396 740
- Intérêts	685 118	396 740
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>	773 466	828 073
- Intérêts des BTA et BTZC	773 466	828 073
<i>Revenus des OPCVM</i>	0	0
- Dividendes	0	0
TOTAL	1 458 584	1 224 813

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier janvier au 31 mars 2009 à D : 440.495, contre D : 515.396 pour la même période de l'exercice précédent, se détaillant ainsi :

	Trimestre 1 2009	Trimestre 1 2008
Intérêts des billets de trésorerie	149 777	219 842
Intérêts des comptes à terme	160 428	169 672
Intérêts des dépôts à vue	3 928	18 145
Intérêts des certificats de dépôts	126 362	107 737
TOTAL	440 495	515 396

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/03/2009 à D : 366.929, contre D : 258.245 au 31/03/2008 et représente la rémunération du gestionnaire au titre du premier trimestre.

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à D : 14.720, contre D : 9.962 au 31/03/2008 et représente exclusivement la redevance du CMF.

Note 10 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à D : 25.879, contre un solde de D : 625.543 à la même date de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2009</u>	<u>31/03/2008</u>
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	24 645	66 293
Billet de trésorerie "Clinique Neurologique de Tunis", échu	-	550 000
Autres produits à recevoir	1 234	9 250
	<u>25 879</u>	<u>625 543</u>

Note 11 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour le premier trimestre 2009 à D : 367.306, contre D : 261.193 durant le premier trimestre 2008 et représente la rémunération du gestionnaire.

Note 12 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01 au 31/03/2009 à D : 41.621, contre D : 36.892 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent ainsi :

	<u>31/03/2009</u>	<u>31/03/2008</u>
Redevance du CMF	41 503	36 892
Services bancaires et assimilés	118	-
	<u>41 621</u>	<u>36 892</u>

Note 13 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 31 mars 2009, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2008

Montant	155 010 985
Nombre de titres	1 519 171
Nombre d'actionnaires	2 366

Souscriptions réalisées

Montant	73 337 656
Nombre de titres émis	718 739
Nombre d'actionnaires nouveaux	210

Rachats effectués

Montant	(66 445 188)
Nombre de titres rachetés	(651 190)
Nombre d'actionnaires sortants	(243)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	91 307
Plus (ou moins) values réalisées sur titres	62 335
Régularisation des sommes non distribuables	(589)

Capital au 31-03-2009

Montant	162 056 506
Nombre de titres	1 586 720
Nombre d'actionnaires	2 333